



Office Burundais des Recettes

“Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi “

BULLETIN TRIMESTRIEL

COMMISSARIAT DES DOUANES ET ACCISES

STATISTIQUES DU COMMERCE EXTERIEUR DES MARCHANDISES DU BURUNDI

1^{ER} TRIMESTRE - Juin 2017

B.P 3465

BUJUMBURA II

Tél : (+257)22 28 21 32

Webmail : info@obr.gov.bi

Web site : www.obr.bi





TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	2
SIGLES ET ABBREVIATIONS	3
AVANT PROPOS	4
EQUIPE DE PRODUCTION	4
INTRODUCTION	5
CHAPITRE I : CADRE CONCEPTUEL ET NOTE METHODOLOGIQUE	5
I.1. Principe général d'élaboration des statistiques du commerce extérieur au Burundi	5
I.2. Système d'enregistrement	6
I.3. Evaluation et mesure des quantités	6
I.4. Classification des produits	6
I.5. Limites	6
CHAPITRE II : ECHANGES COMMERCIAUX DU BURUNDI AVEC LE RESTE DU MONDE	7
II.1. Indicateurs du commerce extérieur	7
II.1.1. Evolution du commerce international	7
II.1.2. Statistiques des exportations	7
II.1.3. Statistiques des importations	8
II.1.4. Balance commerciale et taux de couverture au 1 ^{er} trimestre 2017	8
II.2. Structure du Commerce extérieur selon la CTCI revision4	9
II.3. Principaux produits échangés avec l'extérieur au 1 ^{er} trimestre 2017	11
II.3.1. Principaux produits d'exportation du pays	11
II.3.2. Principaux produits d'importations du pays	12
CHAPITRE III : ECHANGES DU BURUNDI AVEC LE RESTE DU MONDE	13
III.1. Marché d'écoulement du pays	13
III.1.1 Part des continents dans les exportations du Burundi	13
III.1.2. Principaux pays clients du Burundi	14
III.2. Marché d'approvisionnement du pays	15
III.2.1. Part des continents dans les importations du Burundi	15
III.2.2. Principaux pays fournisseurs du Burundi	15
III.3. Commerce extérieur par zone d'intégration économique	16
III.3.1. Echanges avec la Communauté des pays d'Afrique de l'Est (CAE)	16
III.3.2. Echanges au sein du Marché commun de l'Afrique Orientale et Australe	19
ANNEXES	21



LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

1. Liste des tableaux

Tableau 1	: Décomposition des exportations dès le 1 ^{er} trimestre 2016 au 1 ^{er} trimestre 2017	7
Tableau 2	: Structure des flux de marchandises pour le 1 ^{er} trimestre selon la CTCI révision 4	10
Tableau 3	: Principaux produits d'exportations du pays en milliards de FBU au 1 ^{er} trimestre 2017	11

2. Liste des graphiques

Graphique 1	: Evolution des Indicateurs du commerce extérieur par trimestre de 2016 au 1 ^{er} trimestre 2017	9
Graphique 2a	: Principaux produits importés au 1 ^{er} trimestre 2017	12
Graphique 2b	: Principaux produits importés au 1 ^{er} trimestre 2016	12
Graphique 3a	: Part des continents dans les exportations du Burundi au 1 ^{er} trimestre 2017	13
Graphique 3b	: Part des continents dans les exportations du Burundi au 1 ^{er} trimestre 2016	13
Graphique 4a	: Principaux clients du Burundi 1 ^{er} trimestre 2017	14
Graphique 4a	: Principaux clients du Burundi au 1 ^{er} trimestre 2016	14
Graphique 5a	: Echanges en importation du pays par continent au 1 ^{er} trimestre 2017	15
Graphique 5a	: Echanges en importation du pays par continent au 1 ^{er} trimestre 2016	15
Graphique 6a	: Principaux pays fournisseurs du pays au 1 ^{er} trimestre 2017	16
Graphique 6b	: Principaux pays fournisseurs du pays au 1 ^{er} trimestre 2016	16
Graphique 7	: Evolution des exportations vers les pays membres de l'EAC entre le 1 ^{er} trimestre 2016-2017	17
Graphique 8	: Part des pays membres de l'EAC dans importations du Burundi au 1 ^{er} trimestre 2016	18
Graphique 9	: Evolution des achats en provenance des pays membres de l'EAC entre le 1 ^{er} trimestre 2016-2017 --	18
Graphique 10	: Evolution des exportations vers les pays membres du COMESA entre le 1 ^{er} trimestre 2016-2017 ---	19
Graphique 11	: Evolution des importations en provenance des pays membres du COMESA entre le 1 ^{er} trimestre 2016-2017	20



SIGLES ET ABBREVIATIONS

CEEAC	: Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
CEPGL	: Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
COMESA	: Common Market for Eastern and southern Africa
CTCI rév4	: Classification Type du Commerce International révision 4
EAC	: East African Community
EXP COMESA T1 2016 HORS EAC	: Exportations du Burundi vers les pays du COMESA hors EAC au 1 ^{er} trimestre 2016
EXP COMESA T1 2016 HORS EAC	: Exportations du Burundi vers les pays du COMESA hors EAC au 1 ^{er} trimestre 2017
EXP EAC T1-2016	: Exportations du Burundi vers les pays de l'EAC au 1 ^{er} trimestre 2016
EXP EAC T1-2017	: Exportations du Burundi vers les pays de l'EAC au 1 ^{er} trimestre 2017
IMP EAC T1 2016	: Importations du Burundi en provenance de l'EAC au 1 ^{er} trimestre 2016
IMP EAC T1 2017	: Importations du Burundi en provenance de l'EAC au 1 ^{er} trimestre 2017
n.d.a	: Non Dénommé Ailleurs
OBR	: Office Burundais des Recettes
ONU	: Organisation des Nations Unies
RDC	: République Démocratique du Congo
SH	: Système Harmonisé
T1_2016	: Premier trimestre 2016
T4_2016	: Quatrième trimestre 2016
T3_2016	: Troisième trimestre 2016
T2_2016	: Deuxième trimestre 2016
T1_2017	: Premier trimestre 2017



AVANT PROPOS

Dans l'optique d'accomplissement de son plan d'action et dans le souci de répondre aux besoins des utilisateurs des données de la Douane burundaise, l'Office Burundais des Recettes (OBR) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs des statistiques du commerce extérieur le « bulletin des statistiques du commerce extérieur commenté pour le 1^{er} trimestre 2017 », qui synthétise et analyse toutes les opérations d'échanges commerciaux de biens du Burundi avec le reste du monde pour la période de janvier à mars 2017.

Cette publication élaborée par le Service Commerce et E-Business de la Direction des Services Douaniers et E-business logé au Commissariat des Douanes, traduit la volonté de l'OBR de mettre à la disposition d'un public plus large (opérateurs économiques, étudiants, chercheurs,...) les données conjoncturelles sur le commerce extérieur du Burundi. Pour des raisons de disponibilité et de traitement des données, le bulletin du 1^{er} trimestre voit le jour au cours du mois de juin 2017.



Nous tenons à informer le public qu'un pas vient d'être franchi quant à la couverture des données. En effet, en plus des données extraites du Système Douanier d'information (ASYCUDA World) qui était la seule source des données sur le commerce extérieur, vient s'y ajouter les données sur les flux commerciaux passant par les postes douaniers non informatisés.

Pour tout besoin complémentaire du contenu de ce document adressez-vous au Commissariat des Douanes et Accises, Direction des Services Douaniers et E-business, Service Commerce et E-business à l'OBR.

Le Commissaire Général de l'OBR

Audace Niyonzima

EQUIPE DE PRODUCTION

Coordination Générale

Audace Niyonzima, Commissaire Général de l'OBR
Gérard SABAMAHORO, Commissaire des Douanes et Accises

Coordination Technique

Amédée NDUWAYEZU, Directeur des Services Douaniers et E-Business
Félicité NIBIGIRA, Chef de Service Commerce et E-Business

Equipe d'Analyse et de Rédaction

Déogratias BIZABITYO, Yvette UWIMANA, Cadres chargé des Analyses Statistiques

Equipe chargée des Médias et Design

Fiacre MUHIMPUNDU, Chef de service Medias et Relations Publiques
Edine NSABIMANA, Cadre d'appui chargée de la production medias et design



INTRODUCTION

Le présent document comporte les données statistiques commentées du commerce extérieur des marchandises du Burundi pour le 1^{er} trimestre de l'année 2017.

Elaboré à partir de la base de données du système d'information douanier du Burundi (ASYCUDA World) et des données sur les flux commerciaux passant par les postes douaniers non informatisés, ce document fait ressortir le volume des transactions du Burundi avec le reste du monde, l'évolution de la balance commerciale, les princi-

pales catégories de produits exportés et importés ainsi que l'orientation géographique et économique des échanges.

Après une brève présentation de la méthodologie d'élaboration de ce bulletin, l'ossature de ce dernier se répartit en deux parties essentielles à savoir : celle relative aux échanges du Burundi avec le reste du monde extérieurs (importations et exportations) et celle relative à l'Orientation géographique et économique des échanges.

CHAPITRE I CADRE CONCEPTUEL ET NOTE METHODOLOGIQUE

La production des statistiques sur le commerce extérieur des marchandises est régie par la Loi sur la gestion des douanes de la Communauté Est Africaine édition 2004 révisée en 2009 et la loi no 1/17 du 25 septembre 2007 portant Organisation du système statistique au Burundi et ses textes d'application.

Elles prennent source également au document « Statistique du commerce international des marchandises : concepts et définitions, 2010 » développé par le Département des Affaires Economiques et Sociales, division de Statistique à l'ONU.

En effet, selon la loi sur la gestion des douanes de la Communauté Est Africaine, la Direction des Douanes a dans ses attributions, entre autres fonctions, la compilation et la diffusion des statistiques commerciales. D'autres documents aussi importants sont utilisés par la douane pour la réussite de cette mission dont la Convention de Kyoto révisée, le Tarif Extérieur Commun de l'EAC version 2012, les règles d'origine de l'EAC, les gazettes de l'EAC, certaines ordonnances ministérielles et les notes de services.

I.1. Principe général d'élaboration des statistiques du commerce extérieur au Burundi

Selon les normes internationales de l'organisation des Nations Unies en la matière, doivent être inclus dans les statistiques du commerce international, tous les biens dont l'entrée (importation) ou la sortie (exportation) augmentent ou diminuent le stock des ressources matérielles du pays considéré. Ainsi, les données utilisées dans le présent document sont issues des déclarations en douane effectuées par les agents économiques ou leurs commis

lorsque les biens quittent ou entrent sur le territoire statistique du Burundi (données ASYCUDA) ainsi que les données collectées auprès des posts douanier non informatisés.

Il convient de signaler que les valeurs et les quantités du thé vendu par l'Office du Thé du Burundi (OTB) sont fournies par ce dernier alors que les autres ventes de ce produit sont issues des déclarations en douane.



I.2. Système d'enregistrement

Pour l'enregistrement des opérations du commerce, le manuel des Nations Unies préconise d'adopter, selon le cas, le système du commerce général soit le système du commerce spécial. Selon le même manuel, le système du commerce général est utilisé lorsque le territoire statistique correspond au territoire économique.

La présentation des statistiques sur le commerce extérieur des marchandises tient compte du système du commerce général. A cet effet, sont inclus dans les statistiques du commerce international des marchandises, les biens franchissant les frontières du Burundi en vertu des régimes douaniers suivants :

▶ A l'exportation :

- ✓ Exportation à titre définitif : exportation définitive des produits nationaux et des produits nationalisés (EX1 : régimes 1000 et 1100) ;
- ✓ Exportation temporaire : exportation temporaire des produits nationaux et des produits nationalisés (EX2 : régimes 2000 et 2100)
- ✓ Réexportation des marchandises suite d'entrée en zone franche ou suite d'entrepôt public, privé, ou spécial (EX3 : régimes 3053, 3070, 3071, 3073).

▶ A l'importation :

- ✓ Dédouanement pour une mise en consommation définitive (régime 4000) ;
- ✓ Mise en consommation des marchandises préalablement exonérés (régime 4100) ;
- ✓ Entrepôt sous douane, soit en entrepôt privé, public, Duty Free et spécial (IM7 : régimes 7000, 7100, 7200 7300 et 7800).
- ✓ Les admissions temporaires et les admissions en zones franches (IM5 : régimes 5000 et 5300)

I.3. Evaluation et mesure des quantités

Les transactions du commerce extérieur doivent être évaluées à la frontière d'importation. Ainsi, la valeur statistique des importations est établie en termes CAF (Coût, Assurance et Fret) alors que celle des exportations l'est sur base FOB (Free On Bord).

Les quantités sont exprimées en tonnes(T). Néanmoins, d'autres unités de mesure complémentaires sont employées pour des fins d'analyses plus poussées.

I.4. Classification des produits

Plusieurs classifications des produits ont été proposées selon les besoins des uns et des autres. Ici il faut citer notamment le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) qui ventile les marchandises selon le critère tarifaire, la Classification Type pour le Commerce International (CTCI rev.4) selon les branches d'activités, la Classification Internationale Type des Industries (CITI), etc....

Ce document présente les statistiques sur le com-

merce extérieur du Burundi selon la Nomenclature de Classification Type du Commerce International (CTCI rev.4) et la Nomenclature du Système Harmonisé (SH). La CTCI tient compte de l'utilisation économique des produits alors que le SH se fonde sur le critère tarifaire. Comme la Douane utilise la Nomenclature Harmonisée (SH), pour passer à cette nomenclature CTCI, un tableau permettant de passer du SH au CTCI rev4 a été proposé dans le document sur la CTCI.

I.5. Limites

Les données présentées ici ne comprennent pas l'estimation de transactions commerciales transfrontalières informelles du fait qu'une enquête dédiée à cette activité n'a pas encore eu lieu.

Bien plus les données sur les importations et exportations de l'énergie électrique ne font pas partie des données présentées.



CHAPITRE II

ECHANGES COMMERCIAUX DU BURUNDI AVEC LE RESTE DU MONDE

Dans ce chapitre, il est présenté le flux de marchandises (entrant et sortant) ainsi que la structure de ces marchandises selon le CTCI en sa 4^{ème} version. Plus précisément, il est question de montrer l'évolution des indicateurs du commerce exté-

rieur pour la période sous étude (valeur des importations, des exportations pour dégager la balance commerciale et le taux de couverture) en faisant référence à la même période comptant pour l'année 2016.

II.1. Indicateurs du commerce extérieur

II.1.1. Evolution du commerce international

Augmentation d'environ 25 % des échanges commerciaux au 1^{er} trimestre par rapport à la même période en 2016

Le montant global des échanges avec le reste du monde au 1^{er} trimestre 2017 s'établit à 357,7 mil-

liards de francs burundais alors qu'au 1^{er} trimestre 2016 cette valeur s'estimait à 286,4 milliards de francs burundais. En glissement annuel, cet état de chose traduit une augmentation de plus de 24,9% due principalement à l'augmentation de la valeur nominale des importations à la hauteur de 31,8%.

II.1.2. Statistiques des exportations

Le montant global des exportations au cours de la période 2016 s'estime à 52,2 milliards. Cette valeur se répartit en exportations domestiques pour une valeur de 47,7 milliards, en exportations temporaire pour un montant de 3,4 milliards et en réexportations pour une valeur de 1,0 milliards

Augmentation des exportations domestique de 0,5% au 1^{er} trimestre alors que les exportations globales diminuent de plus de 4 % par rapport à la même période en 2016

dans des proportions respectives de 91,5%, 6,5% et 2,0% de la valeur totale des exportations.

Comme le montre le graphique en bas, le 1^{er} trimestre 2017 enregistre une chute de la valeur globale des exportations par rapport à la même période en 2016 (4,4%). Alors que le montant des exportations domestiques a augmenté de 0,5%, la valeur globale des exportations a baissé suite à une diminution des exportations temporaires et des réexportations dans des proportions respectives de 17,4 % et 64,9%

Tableau 1 : Décomposition des exportations dès le 1^{er} trimestre 2016 au 1^{er} trimestre 2017

Type d'exportation	T1_2016	T2_2016	T3_2016	T4_2016	T1_2017	Glissement annuel T1_2017/T1_2016
Exportations domestiques	47,5	32,5	56,7	59,9	47,7	0,5
Exportations temporaires	4,1	3,1	2,8	2,6	3,4	-17,4
Réexportations	3,0	1,8	3,5	1,6	1,0	-65,0
Total des exportations	54,6	37,3	63,0	64,2	52,2	-4,4

Source : calcul des auteurs à partir de la base de données Asycuda World et de la base de données complémentaire



II.1.3. Statistiques des importations

Augmentation des importations au 1^{er} trimestre 2017 d'environ 32% par rapport à la même période en 2016

Les importations du Burundi au 1^{er} trimestre se chiffrent à 305,5 milliards de francs burundais alors qu'en 2016, entre janvier et mars, le pays a importé des marchandises pour une valeur de 231,7 milliards traduisant ainsi une augmentation de 31,8% de la valeur des achats à l'extérieur du pays par rapport à au 1^{er} trimestre 2016 comme il se lit sur le graphique 1 :

Les principales motivations de cette montée si on compare le 1^{er} trimestre 2017 à celui de 2016 sont :

- ✓ l'augmentation des achats des produits pneumatiques de plus de 429 % passant de 3,1 milliards de francs burundais au 1^{er} trimestre en 2016 à

- 16,5 milliards pour la même période en 2017 ;
- ✓ la hausse des importations des produits céréaliers comme le riz et le maïs qui ont augmenté respectivement de plus de 600% et 107% (valeur du riz en 2016 est de 1,2 milliards contre 8,9 milliards en 2017 et celle du maïs est de 2,2 milliards en 2016 et de 4,5 milliards en 2017) ;
- ✓ la montée en valeur des achats des vaccins humains à hauteur d'environ 419% en passant de 1,5 milliards en 2016 à 7,8 milliards en 2017 ;
- ✓ l'augmentation des des achats des malles et valises de l'ordre de plus de 3593 % dont la valeur en 2016 est de 0, 1 milliards contre 4,5 milliards en 2017 ;
- ✓ l'introduction en 2017 des nouveaux produits dans la gamme des importations du pays comme les viandes en conserve, etc...

I.1.4. Balance commerciale et taux de couverture au 1^{er} trimestre 2017

Balance commerciale déficitaire de 253,3 milliards de francs burundais au 1^{er} trimestre 2017

La différence entre le montant des exportations et des importations s'appelle la Balance commerciale. Au 1^{er} trimestre 2017, cet indicateur affiche un déficit de 253,3 milliards de francs burundais. En effet, le montant global des exportations se chiffre à 52,2 milliards alors les importations s'évaluent à 305,5 milliards et constituent plus de 85% de la valeur globale des échanges au cours du 1^{er} trimestre 2017.

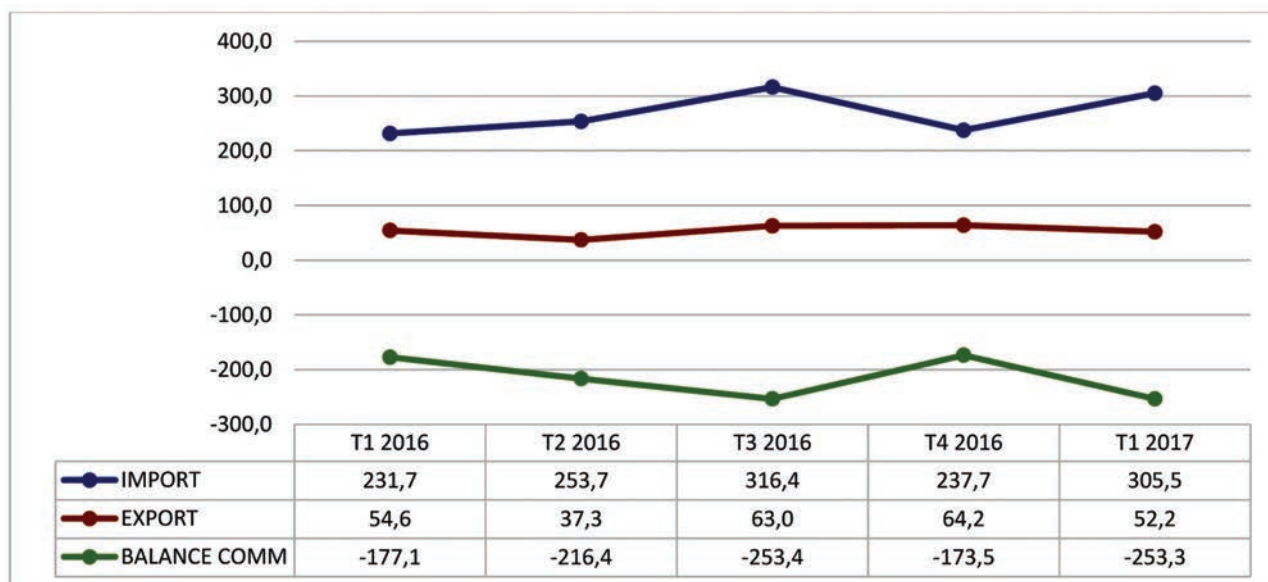
Le rapport des exportations sur les importations exprimé en % donne le taux de couverture des exportations par les importations qui est de 17%.

Par rapport à l'année 2016, le déficit de la balance commerciale au 1^{er} trimestre est plus accentué. Alors qu'il était déficitaire de 177,1 milliards au 1^{er} trimestre 2016, à la période sous étude, ce déficit connaît une augmentation d'ordre de 43%. Cette situation est consécutive à la fois à l'augmentation des importations dans les proportions de 31,8% et à une diminution des exportations de l'ordre de 18%.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de ces indicateurs depuis le 1^{er} trimestre 2016 jusqu'à la période sous étude.



Graphique 1: Evolution des Indicateurs du commerce extérieur par trimestre de 2016 au 1^{er} trimestre 2017



Source : calcul des auteurs à partir de la base de données Asycuda World et de la base de données complémentaire

II.2. Structure du commerce extérieur selon la CTCI revision4

Comme présentées dans le bulletin du 1^{er} trimestre, les statistiques du commerce extérieur sont présentées en utilisant la nomenclature de Classification Type pour le Commerce International en sa 4^{ème} révision (CTCI rev.4) qui regroupe les produits selon l'utilisation économique.

En plus de cette présentation récapitulative, les données sur les principaux produits atteignant au moins 1% de la valeur des échanges selon le type de flux sont présentées.

D'après la nomenclature de Classification Type pour le Commerce International des marchandises (CTCI rev4)¹, les produits sont classés en 10 sections réparties en 67 divisions. Les 10 sections sont énoncées dans les points suivants :

- ✓ Produits alimentaires et animaux vivants ;
- ✓ Boissons et tabacs ;
- ✓ Combustibles et minéraux, lubrifiants et produits connexes ;
- ✓ Matières brutes non comestibles à l'exception des carburants ;

- ✓ Huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale ;
- ✓ Produits chimiques et produits connexes, n.d.a;
- ✓ Articles manufacturés classés principalement d'après la matière 1ère ;
- ✓ Machines et matériel de transport ;
- ✓ Articles manufactures divers ;
- ✓ Articles et opérations non classées ailleurs dans le CTCI qui sont des colis postaux non classés par catégorie, Monnaies (autres que les pièces d'or) n'ayant pas cours légal, or à usage non monétaire.

Le tableau ci-dessous montre, pour le 1^{er} trimestre, la structure des exportations et des importations selon le CTCI en sa 4^{ème} révision exprimées en quantité et en valeur ainsi que leurs contributions en % de chaque section de la CTCI dans la valeur totale des exportations ou importations



Tableau 2: Structure des flux de marchandises pour le 1^{er} trimestre selon la CTCI révision 4

EXPORTATIONS		LIBELLES SECTIONS CTCI	IMPORTATIONS	
Quantités en milliers de tonnes	valeur (en milliards de Fbu)		Quantités (en milliers de tonnes)	valeur (en milliards de Fbu)
15,0	22,6 (43,3%)	Produits alimentaires et animaux vivants	45,2	45,6 (14,9%)
3,8	7,9 (15,1%)	Boissons et tabacs	1,0	2,8 (0,9%)
0,8	2,5 (4,8%)	Matières brutes non comestibles, à l'exclusion des combustibles	14,0	6,8 (2,2%)
0,1	0,2 (0,4%)	Combustibles, minerais, lubrifiants et matières apparentées	30,2	41,2 (13,5%)
0,0	0,1 (0,3%)	Huiles, graisses et cires animales et végétales	1,5	2,8 (0,9%)
0,4	0,6 (1,2%)	produits chimiques et apparentés	21,3	55,2 (18,1%)
1,5	2,4 (4,6%)	Biens manufacturés classés principalement par matières	47,3	58,7 (19,2%)
0,8	1,3 (2,5%)	Machines et matériels de transport	5,5	53,5 (17,5%)
0,4	1,8 (3,4%)	Articles manufactures divers	4,1	39,0 (12,8%)
0,0	12,8 (24,5%)	Marchandises et opérations non classées ailleurs dans la CTCI		-
22,9	52,2 (100,0%)	FLUX GLOBAL DU COMMERCE EXTERIEUR	170,0	305,5 (100,0%)

Source : calcul des auteurs à partir de la base de données Asycuda World et de la base de données complémentaire

La lecture de ce tableau montre :

Faible diversification des produits d'exportation

Les exportations du pays au 1^{er} trimestre 2017 sont à plus de 83% dominées par les produits alimentaires qui contribuent à plus de 43%, suivi de l'or à hauteur de 24,5% et des boissons qui couvrent 15% de la valeur globale des exportations. Ce tableau montre également que les réexportations des produits pétroliers ont une valeur de 0,4% de l'ensemble des exportations du pays.

Les articles manufacturés dominent les importations du pays à hauteur de plus de 32%

Contrairement aux exportations, il ressort une diversité des

produits importés. Cela étant dit, les produits manufacturés occupent la 1^{ère} place en raflant 32% de la valeur globale des importations suivi des produits chimiques qui consomment plus de 18% de la valeur des importations. Viennent ensuite, en 3^{ème} position, les achats du matériel de transport à hauteur de 17,5% tandis que les produits alimentaires et les combustibles viennent respectivement en 4^{ème} et 5^{ème} dans des proportions de 14,9% et 13,5% ; le tout totalisant 96% de la valeur globale des importations. L'analyse précédente ne permet pas de bien voir les produits les plus couramment vendus ou qui contribuent beaucoup dans les importations du pays ; raison pour laquelle une étude de façon détaillée, dans les paragraphes qui suivent, donne lumière des produits sur lesquels les décideurs en matières commerciales et fiscales peuvent avoir un œil vigilant.



II.3. Principaux produits échangés avec l'extérieur au 1^{er} trimestre 2017

II.3.1. Principaux produits d'exportation du pays

Dans ce paragraphe, les principaux produits d'exportations ne concernent que les biens produits au Burundi et/ou des produits acquis par les burundais et qui sont exportés (produits nationalisés).

Dix produits contribuent à 71% de la valeur des exportations du pays

Le pays tire la plus grande partie de ses recettes d'exportation d'un nombre restreint de produits agricoles, de ressources naturelles ainsi que de produits des industries de transformation. Plus

de 71% des ventes à l'extérieur du pays sont fournis

par 10 produits à savoir l'or brut qui contribuent à environ 25%, le thé qui fournit 22,8%, la bière qui vient en 3^{ème} position avec 11,3 % de la valeur globale des exportations. Le café qui au 1^{er} trimestre 2016, occupait la 1^{ère} place se retrouve à la 4^{ème} position en fournissant 10,5% de la valeur des ventes à l'extérieur. La cigarette garde la même position alors que le savon de toilette perd sa place au profit des récipients et bouteilles pour transport, Minerais et capsules et tubes plastiques qui contribuent respectivement à 3,4 %, 3,3% et 3,1% du montant global des exportations comme il se lit dans le tableau ci-bas.

Tableau 3: Principaux produits d'exportations du pays en milliards de FBU au 1^{er} trimestre 2017

Nom du Produit	valeur en % et classement		
	T1_16	T4_16	T1_2017
Café arabica	34,6 (1 ^{er})	48,6 (1 ^{er})	10,5 (4 ^{ème})
Or sous formes brutes et autres minerais	9,5 (3 ^{ème})	25,8 (2 ^{ème})	24,5 (1 ^{er})
Thé noir	17,2 (2 ^{ème})	7,4 (3 ^{ème})	22,8 (2 ^{ème})
Farines de froment (blé) ou de méteil	5,9 (7 ^{ème})	4,4 (4 ^{ème})	9,4 (5 ^{ème})
Bière autre que Bière brune forte	6,3 (5 ^{ème})	3,4 (5 ^{ème})	11,3 (3 ^{ème})
Cigarettes contenant du tabac	4,5 (6 ^{ème})	2,4 (6 ^{ème})	3,6 (6 ^{ème})
Savons de toilette	6,6 (4 ^{ème})	1,5 (7 ^{ème})	1,1 (10 ^{ème})
Récipients, bouteilles de transports			3,4 (7 ^{ème})
Minerais de niobium, de tantale, de vanadium ou de zirconium et leurs concentrés	-	-	3,3 (8 ^{ème})
Capsules, tubes plastiques	-	-	3,1 (9 ^{ème})
Part en % des principaux produits dans les exportations totales			71,0

Source : calcul des auteurs à partir de la base de données Asycuda World et de la base de données complémentaire



II.3.2. Principaux produits d'importation du pays

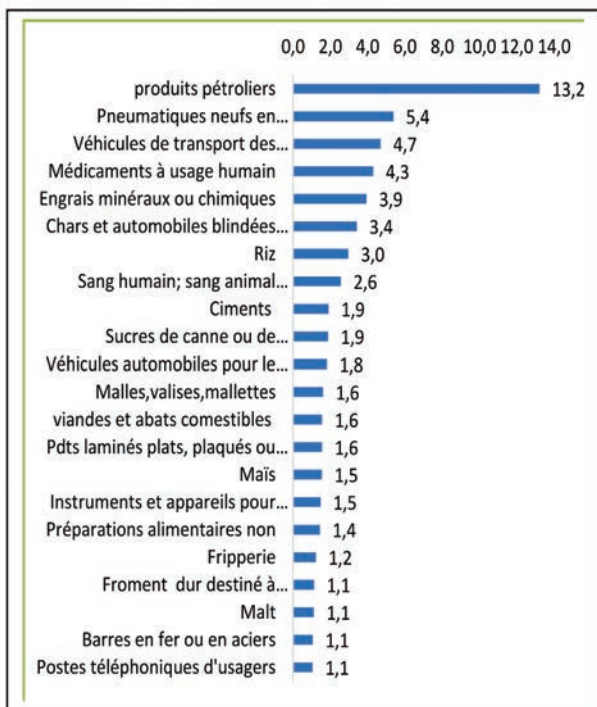
Selon le critère d'avoir atteint au moins 1% de la valeur totale des importations, 54 produits constituent 43% de la valeur globale des importations au cours du 4^{ème} trimestre avec à la tête les produits pétroliers comme le montre le graphique 2a suivant.

Les produits pétroliers dominent toujours les importations du pays

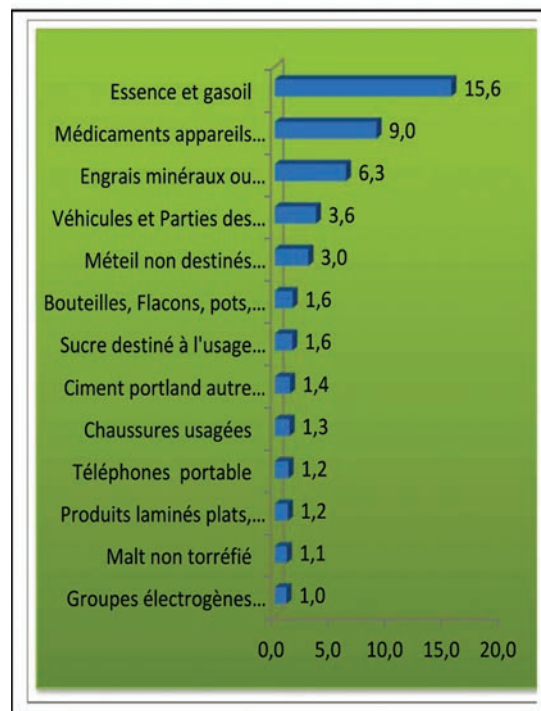
Les importations du pays sont par ordre décroissant dominées par les produits pétroliers principale-

ment l'essence et le mazout qui consomment plus d'un dixième des devises destinées aux importations. En 2^{ème} position viennent les véhicules qui utilisent 9,5% des achats à l'extérieur du pays où les véhicules pour le transport des marchandises raflent 4,7%, tandis que ceux pour le transport de marchandises se tapent 1,8%. Comparativement aux autres trimestres des années précédentes, de façon exceptionnelle pour ce trimestre, les produits pneumatiques viennent en 3^{ème} position où ils contribuent à 5,4% dans les importations du pays.

Graphique 2a : principaux produits importés au 1^{er} trimestre 2017



Graphique 2b : principaux produits importés 1^{er} trimestre 2017





CHAPITRE III ECHANGES DU BURUNDI AVEC LE RESTE DU MONDE

Comme à l'accoutumé, dans ce chapitre sont présentés les échanges du Burundi avec le reste du monde sous l'angle géographique pour mettre en évidence les échanges du Burundi avec les cinq continents du monde. En plus de cette vision globale, sont

présentés également les pays partenaires commerciaux (clients et fournisseurs) ainsi que la valeur des importations et exportations selon certaines organisations régionales et économiques.

III.1. Marché d'écoulement du pays

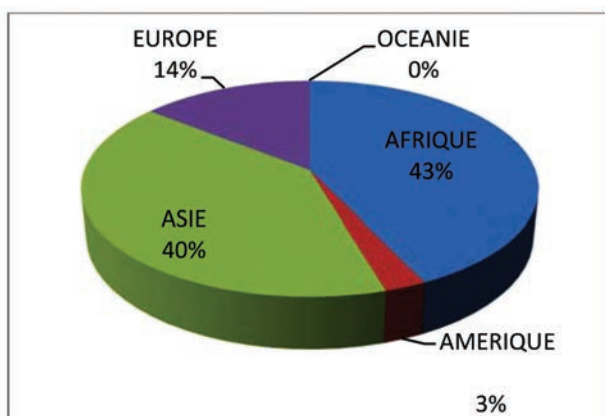
III.1.1 Part des continents dans les exportations du Burundi

Une montée vertigineuse des achats de l'Asie au Burundi

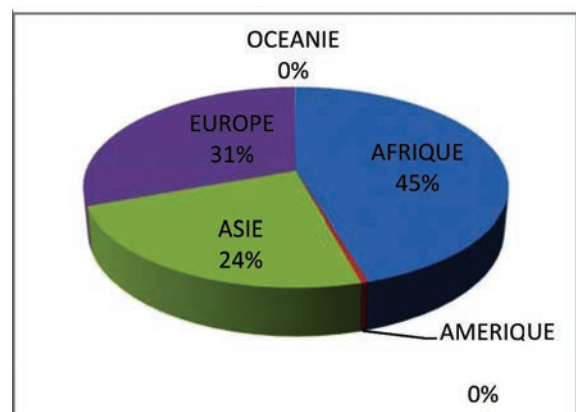
L'analyse du point de vue continent montre que 43% de la valeur des exportations sont vendues en Afrique. L'Asie qui, au 1^{er} trimestre 2016 venait en

3^{ème} position avec seulement 24% des achats au Burundi, se retrouve en 2^{ème} position avec plus de 40% de la valeur globale des ventes à l'extérieur du pays au détriment de l'Europe qui perd son poids passant de 31% à 14% entre les deux périodes comme le montre les graphiques suivants.

Graphique 3a : part des continents dans les Exportations du Burundi 1er trimestre 2017



Graphique 3b: part des continents dans les exportations du Burundi 1er trimestre 2016



Source : Calcul des auteurs à partir de la base données Asycuda World et Base complémentaire

La précédente analyse cache beaucoup de réalités raison pour laquelle une analyse des relations bilatérales permet de bien voir les liens commerciaux entre le Burundi et le reste des pays du monde. A

cet effet, le critère retenu ici pour être le principal client du Burundi est d'avoir atteint 1% de la valeur globale des exportations.



III.1.2. Principaux pays clients du Burundi

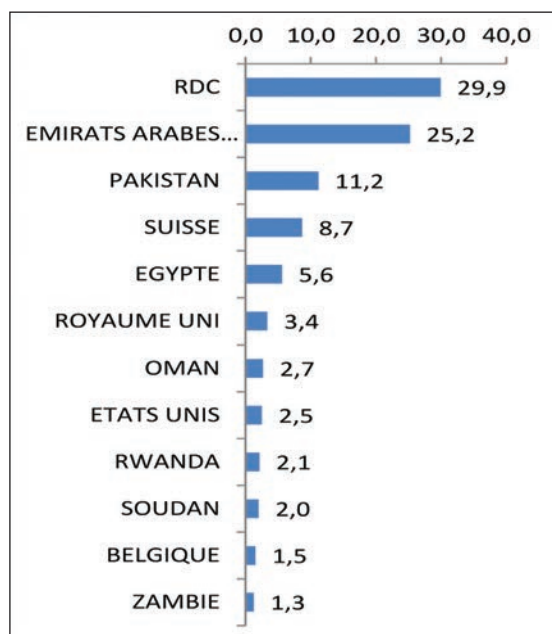
La RDC reste le principal pays clients du Burundi

Les exportations du Burundi au 1^{er} trimestre 2017 sont, à 96,1 % con-

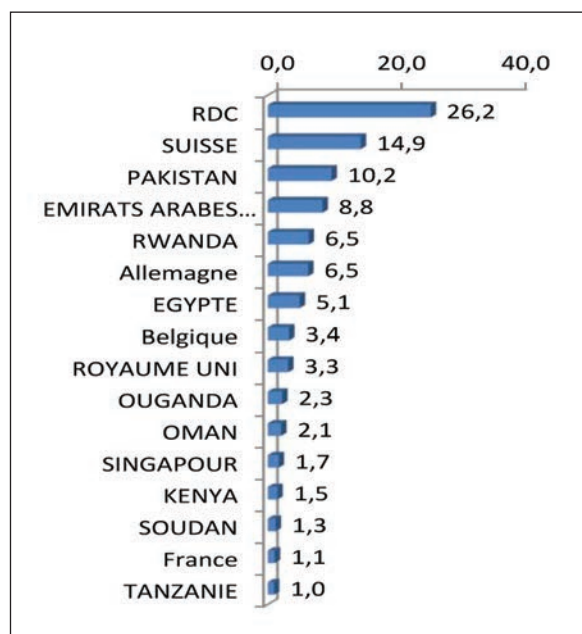
sommées dans seulement 12 pays de la planète terre avec à la tête la République Démocratique du Congo qui à elle seule achète environ un tiers de la valeur totale des exportations. Les Emirats

Arabes Unis qui au 1^{er} trimestre 2016 occupait le 4^{ème} rang se retrouve au 2^{ème} rang pour la même période en 2017 au détriment de la Suisse. Il y a lieu de signaler également l'apparition de certains pays comme les Etats Unis et la Zambie alors que l'Allemagne, la France et la Tanzanie et le Royaume Unie disparaissent de la gamme des principaux clients du Burundi comme il se lit sur le graphique ci-dessous.

Graphique 4a : Principaux clients du Burundi au 1^{er} trimestre 2017



Graphique 4b : Principaux clients du Burundi au 1^{er} trimestre 2016



Source : Calcul des auteurs à partir de la base données Asycuda World et Base complémentaire



III.2. Marché d'approvisionnement du pays

III.2.1. Part des continents dans les importations du Burundi

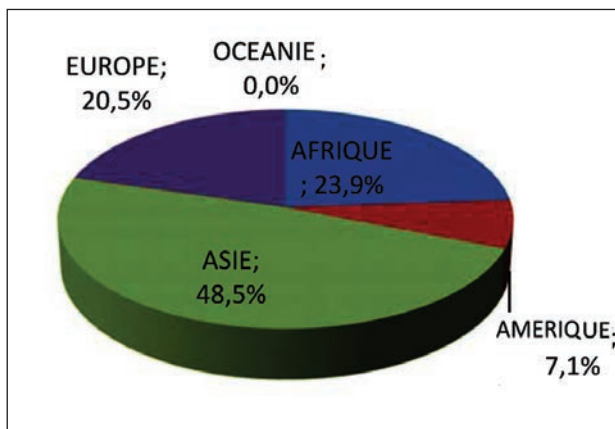
L'Asie reste le 1^{er} marché d'approvisionnement du Burundi

La structure des importations par continent n'a pas changé entre

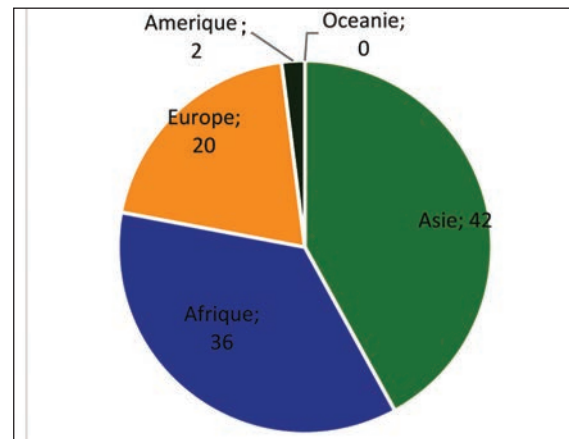
2016 et 2017. En effet, l'Asie qui occupait la 1^{ère} place dans les achats du Burundi au cours du pre-

mier trimestre 2016 garde sa place tout en renforçant son poids passant de 42% au 1^{er} trimestre en 2016 à 48,5% pour la même période en 2017 au détriment de l'Afrique qui perd son poids passant de 36% à 23,9% alors que l'Europe garde le statu quo comme il se lit aisément sur les graphiques ci-dessous.

Graphique 5a: échanges en importation du pays par continent au 1^{er} trimestre 2017



Graphique 5b : Echanges en importation du pays par continent au 1^{er} trimestre 2016



Source : calculs des auteurs à partir des données extraites du système ASYCUDA World et base complémentaire

Comme il a été signalé lors de l'analyse des principaux pays clients du Burundi, la présentation des pays fournisseurs selon les 5 continents cache des relations bilatérales du Burundi avec le reste du monde raison pour laquelle nous allons met-

tre en lumière les principaux pays fournisseurs du Burundi au cours de ce 1^{er} trimestre tout en respectant le critère retenu de prendre les pays qui ont fourni au moins 1% de la valeur globale des importations du pays.

III.2.2. Principaux pays fournisseurs du Burundi

La Chine occupe une place de choix dans les importations du Burundi

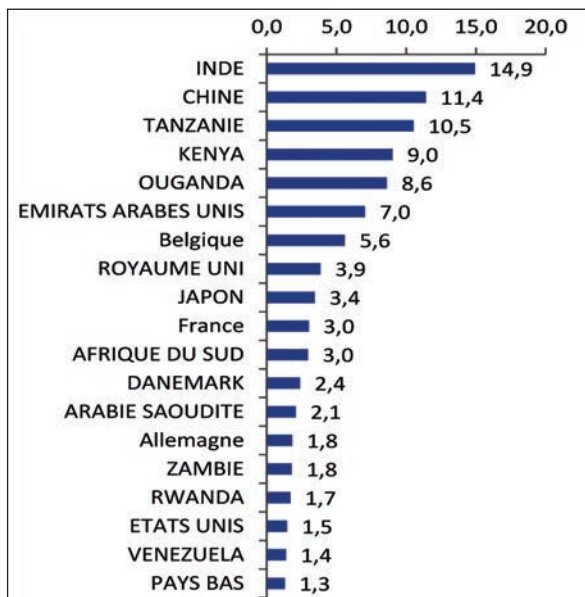
Au cours du 1^{er} trimestre 2017, les biens achetés à l'étranger, proviennent de 86 pays. Mal-

gré cette pléthore de pays, plus de 92% des biens importés sont fournis par seulement 19 pays. Les pays asiatiques comme la Chine, l'Inde, l'Arabie

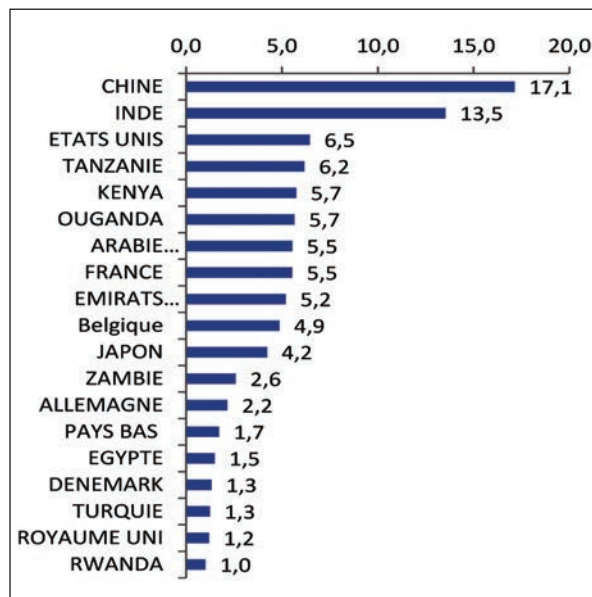
Saoudite et les Emirats Arabes unis interviennent dans les proportions respectives de 17,1%, 13,5%, 5,5% et 5,2 % totalisant à eux seuls 41,4%. Dans la sous-région (EAC) les burundais s'approvisionnent principalement en Tanzanie, en Kenya et en Ouganda dans les proportions respectives de 6,2%, 5,7% et 5,7% comme le montre le graphique suivant.



Graphique 6a : Principaux pays fournisseurs du pays au 1^{er} trimestre 2017



Graphique 6b : Principaux pays fournisseurs du pays au 1^{er} du premier trimestre 2016



Source : calculs des auteurs à partir des données extraites du système ASYCUDA World et base complémentaire

Il ressort des graphiques précédents que 6 pays dont la Chine, l'Inde, et les Emirats Arabes Unis l'Ouganda, le Kenya et la Tanzanie constituent les vrais marchés d'approvisionnements du Burundi.

Il est important de signaler la montée des Etats Unis sur la liste des principaux fournisseurs du pays quittant la 16^{ème} place à la 3^{ème} comparative-ment au 1^{er} trimestre 2016.

III.3. Commerce extérieur par zone d'intégration économique

Dans le cadre des coopérations économiques, le Burundi est membre de certaines organisations économiques de la région et de la sous-région. On citera entre autres l'EAC, le COMESA, CEEAC et la Zone Tripartite de Libre Echange (ZTLE) qui regroupe trois blocs économiques à savoir l'EAC, le COMESA et la SADC.

Dans les paragraphes suivant, une analyse des échanges intra-communautaire et bilatérale est faite pour mettre en exergue les avantages tirés de l'intégration du pays dans les communautés régionales et sous régionales

III.3.1. Echanges avec la Communauté des pays d'Afrique de l'Est (CAE)

Les Résultats présentés dans cette partie concernent les pays membres de l'EAC hors le Soudan du Sud. Il se pourrait que le système d'information Asycuda World n'ait pas encore intégré le code pays du Sud Soudan.

Le Burundi, au cours du 1^{er} trimestre 2017 a vendu dans les pays membres de l'EAC des marchandises d'une valeur de 1,9 milliards de Francs Burundais représentant 3,7% de la valeur globale des exportations du pays. Le Rwanda vient en tête suivi du Kenya, de l'Ouganda, et enfin la Tanzanie avec respectivement 2,1%, 0,8 %, 0,5%, 0,3%.

III.3.1.1. Ventes de biens dans la zone EAC

3,7 % des exportations du pays sont consommées dans la sous-région de l'EAC

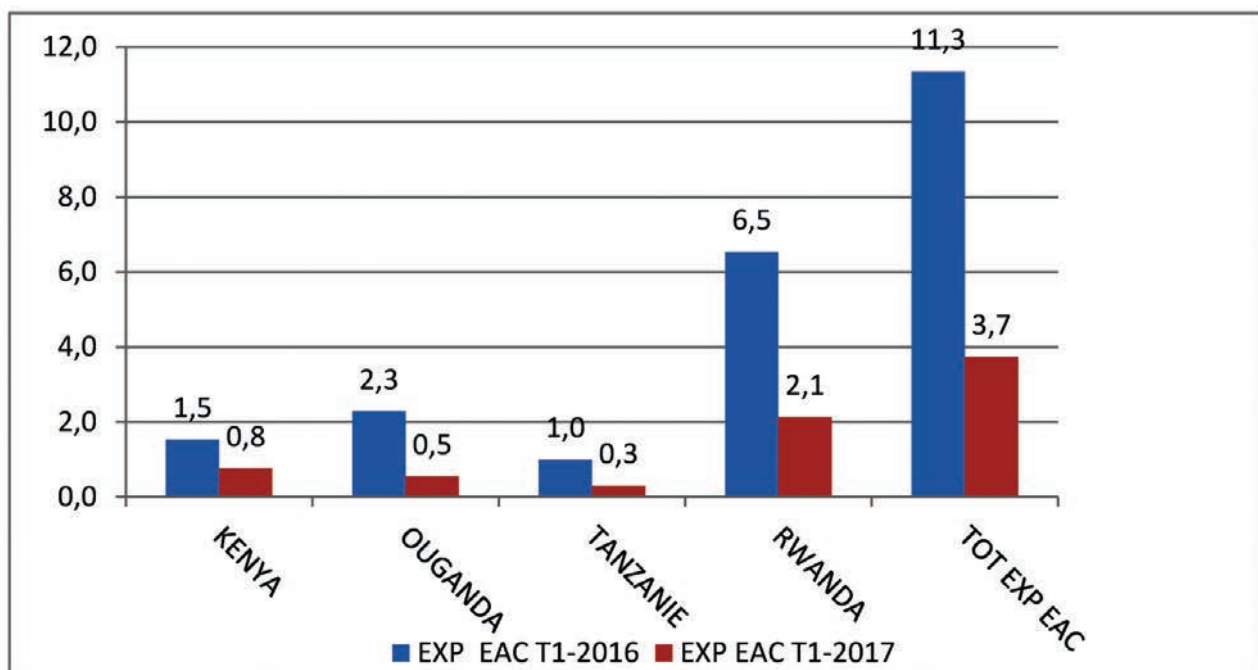
Comme le montre le graphique suivant, comparativement au premier trimestre 2016, les exportations du Burundi vers les pays membre de l'EAC



ont sensiblement diminué passant de 11,3 % à 3,7%. Cette situation est le résultat du changement de méthodologie qui, depuis longtemps considérait

le Kenya comme le dernier pays de destination du thé alors qu'il constitue le marché d'enchère pour ce produit.

Graphique 7 : Evolution des Exportations vers les pays membres de l'EAC entre les 1er trimestres 2016- 2017



Source : calculs des auteurs à partir des données extraites du système Asycuda World et base complémentaire

III.3.1.2. Achats de biens dans la Zone EAC

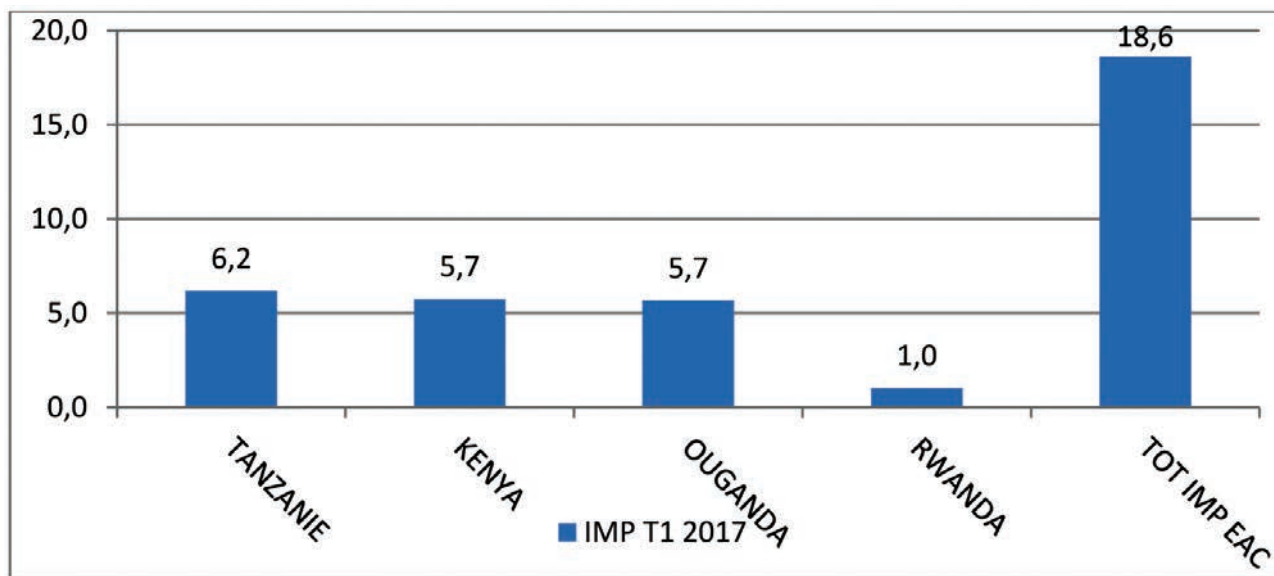
Les burundais s'approvisionnent à plus de 18% sur les marchés de l'EAC

Les biens entrés sur le territoire burundais en provenance d'autres pays membres de l'EAC couvrent une valeur de 56,8 milliards de francs burundais

et représentent 18,6 % du montant global des importations. Pour ce 1^{er} trimestre, sauf le Rwanda, les autres pays interviennent sur le marché burundais presque dans des proportions similaires ; la différence entre pays n'atteignant même pas 1%. Comme il se voit sur le graphique suivant.



Graphique8: Part des pays membres de l'EAC dans les importations du Burundi

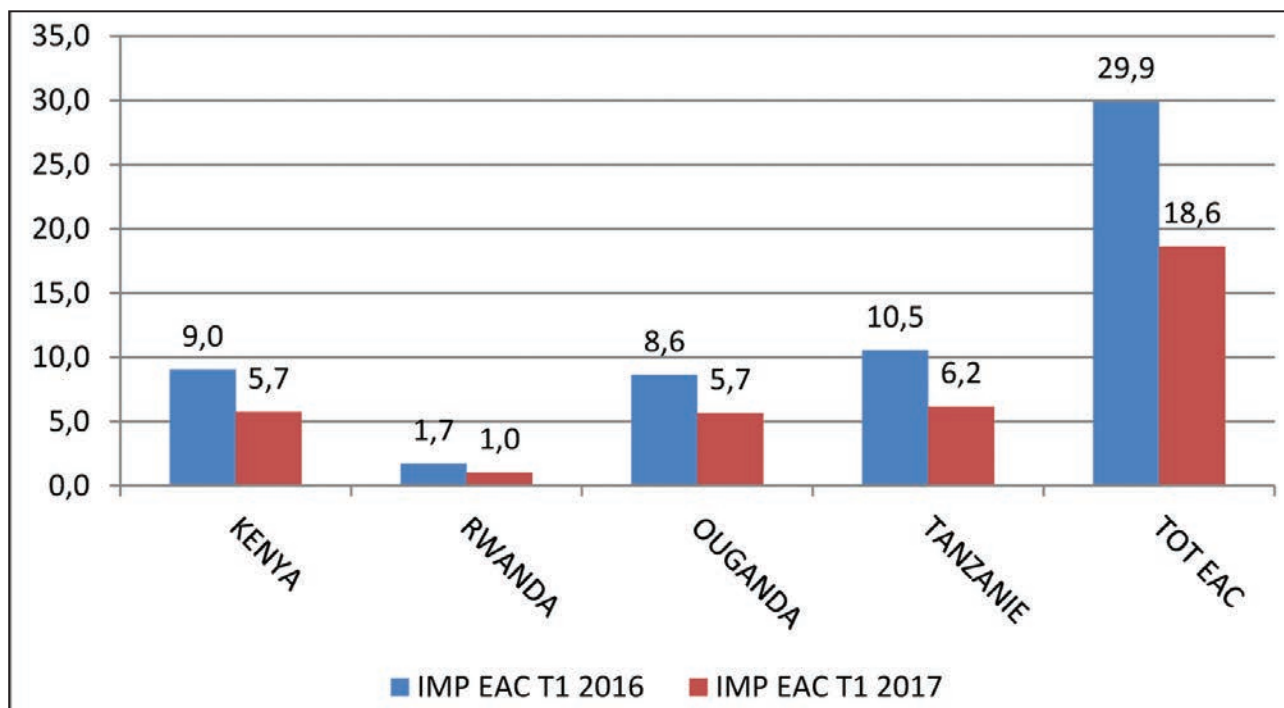


Source : calcul des auteurs à partir de la base de données Asycuda World et base complémentaire à Asycuda

Une étude comparée entre les premiers trimestres de 2016 et 2017 montre une diminution des achats dans la sous-région passant de 29,9% à 18,6% entre

les deux périodes comme le montre les graphiques ci-dessous

Graphique 9 : Evolution des achats en provenance de l'EAC entre les 1er trimestres 2016 - 2017



Source : Calculs des auteurs à partir des données extraites d'ASYCUDA WORLD et base complémentaire



II 1.3.2. Echanges au sein du Marché commun de l'Afrique Orientale et Australe

Connu sous son acronyme anglais COMESA (Common Market for Eastern and Southern Africa), les données qui seront présentées dans cette partie concernent seulement les échanges du Burundi avec les pays membres de cette communauté exclus les pays membres de l'EAC pour éviter le double compte.

marché d'écoulement extérieur de la production Burundaise est détenue à hauteur de 38,8 % par les pays membres du COMESA (hors pays membre du COMESA) dont la part du lion est attribuée à la République Démocratique du Congo (RDC) qui à lui seul consomme plus de 77% de la part du marché détenue par cette Communauté.

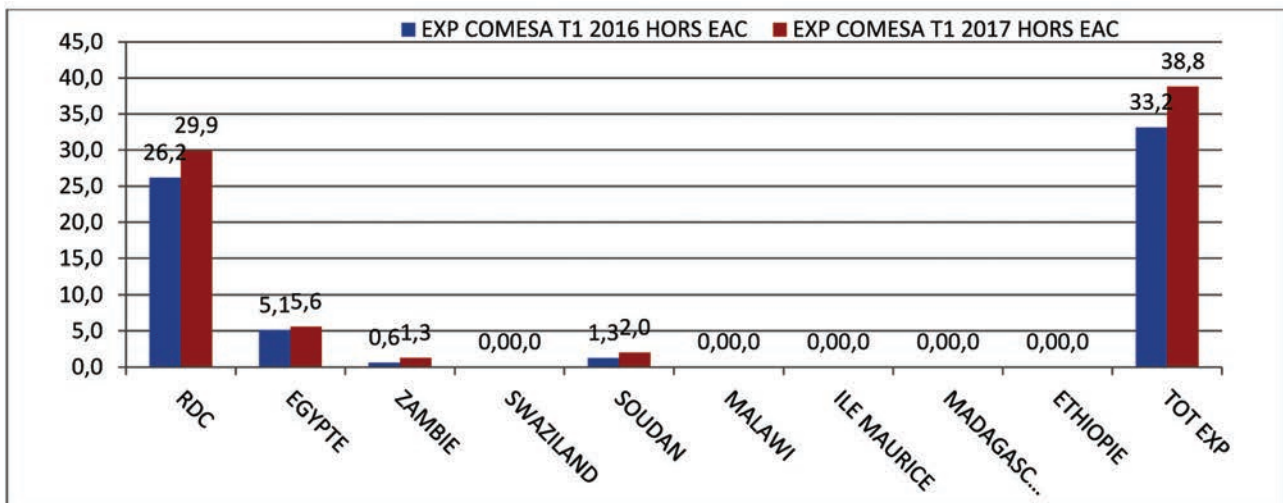
III.3.2.1. Ventes de biens dans la zone COMESA

38,8% des produits d'exportation sont vendus dans la communauté COMESA

Pour une valeur de plus de 20 milliards de francs Burundais, le

Comparativement à la même période de 2016, les ventes vers la communauté ont augmenté passant de 33,2 % à 38,8% grâce à l'augmentation des ventes vers les principaux pays partenaires dont la République Démocratique du Congo, l'Egypte, la Zambie et le Soudan.

Graphique 10 : Evolution des exportations vers les pays du COMESA entre 1er trimestres 2016-2017



Source : calcul des auteurs à partir de la base de données Asycuda World et base complémentaire

III.3.2.2. Achats de biens dans la zone COMESA

Le Burundi achète dans le COMESA moins de 5% de la valeur totale des importations

Les achats au sein du COMESA sont minimes et représentent 4,3% de

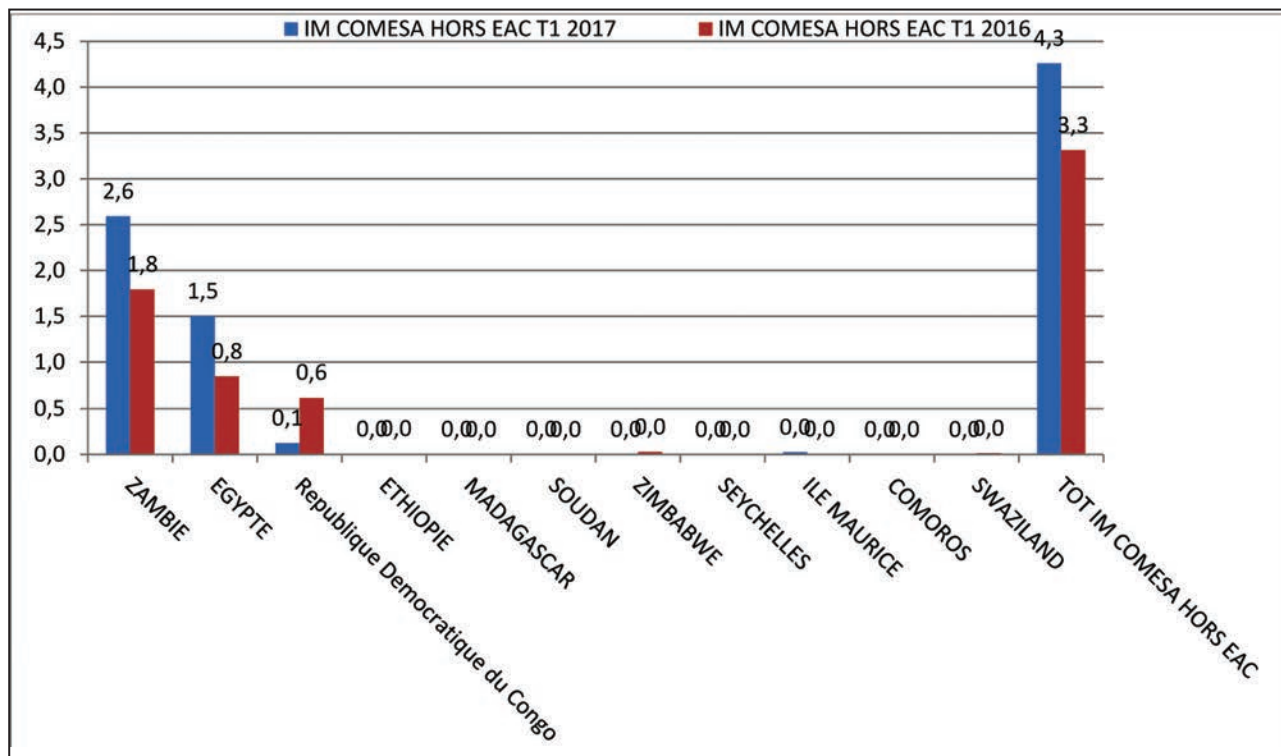
avec à la tête la Zambie qui détient plus de 60% du marché de la communauté suivi de l'Egypte qui intervient à hauteur de 35%.

Par rapport à la même période de 2016, les achats en provenance des pays du COMESA ont augmenté de 1% passant de 3,3% à 4,3% .

la valeur globale des achats du Burundi à l'extérieur



Graphique 11: Evolution des importations en provenance des pays du COMESA entre 1er trimestres 2016-2017



Source : calcul des auteurs à partir de la base de données Asycuda World et base complémentaire



ANNEXES

Annexe1 : Exportations et importations selon les sections et divisions de la ctcv rev4

EXPORTATIONS		PERIODE: 1 ^{er} TRIMESTRE 2017		IMPORTATIONS	
POIDS en Tonnes	Montant (Valeur CAF) en FBU	SECTION ET DIVISION CTCV REV4	DESCRIPTION	POIDS en Tonnes	Montant (Valeur CAF) en Million de FBU
15 018,3	24 008,5	SECTION 00	PRODUITS ALIMENTAIRES ANIMAUX VIVANTS DONT:	45 197,0	45 564,7
-	-	Division 00	Animaux vivants autres qu'animaux de la section 3	167,1	457,0
-	-	Division 01	Viande et préparation à base des viandes	382,8	4 795,7
0,8	0,2	Division 02	produits laitiers et œufs d'oiseaux	144,0	299,5
-	-	Division 03	poissons, crustacés, mollusques et invertébrés aquatiques et leurs préparations	821,3	962,2
4 971,4	4 893,0	Division 04	Céréales et leurs préparations	30 665,2	23 583,3
3 146,4	53,9	Division 05	Légumes et fruits	6 935,6	2 833,0
0,2	0,3	Division 06	Sucres, préparations à base du sucre et miel	4 580,1	6 644,6
4 815,9	18 767,9	Division 07	Café, thé, cacao, épices et préparations à base de ces produits	83,2	279,0
2 081,9	279,1	Division 08	Aliments pour animaux vivants	102,2	33,8
1,7	14,0	Division 09	Produits et préparations comestibles divers	1 315,4	5 676,7
3 777,5	7 855,9	SECTION 01	BOISSONS ET TABACS DONT :	1 019,2	2 830,2
3 620,2	5 963,7	Division 11	Boissons	872,8	1 606,1
157,3	1 892,2	Division 12	Tabacs bruts et manufactures	146,4	1 224,2
846,7	2 523,7	SECTION 02	MATIÈRES BRUTES NON COMESTIBLES A L'EXCEPTION DES CARBURANTS DONT :	14 033,0	6 761,4
125,5	110,8	Division 21	Cuir, peaux et pelleteries brutes	0,7	0,9
274,9	10,7	Division 22	graines et fruits oléagineux	207,4	52,6
-	-	Division 23	Caoutchouc brut	142,8	63,0
210,1	6,6	Division 24	Lièges et bois	25,2	28,9
-	-	Division 25	pâtes à papier et déchets de papiers	1,5	0,7
74,5	68,2	Division 26	Fibres textiles autres que rubans de laine enroulés en boules et autres laines peignées et leurs déchets (non files ni tissés)	2 686,3	3 767,1
17,7	6,7	Division 27	Engrais bruts autres qu'engrais de la division 56 et matières minérales brutes (à l'exclusion de la houille, pétrole et pierre précieuse)	10 906,8	2 197,8
105,3	2 184,2	Division 28	Minerais métallifères et déchets métalliques	37,9	13,3
38,6	136,4	Division 29	Matières animales et végétales brutes n.d.a	24,4	637,1
118,1	185,2	SECTION 03	COMBUSTIBLES ET MINERAUX, LUBRIFIANTS ET PRODUITS CONNEXES DONT :	30 171,2	41 195,6
-	-	Division 32	Houille, coke et briquettes	-	-
118,1	185,2	Division 33	Pétrole, produits dérivés du pétrole et Produits connexes	30 101,8	41 085,2



-	-	Division 34	Gaz, naturel ou non	69,4	110,4
-	-	Division 35	Energie électrique	-	-
11,7	142,0	SECTION 04	HUILES, GRAISSES ET CIRES D'ORIGINE ANIMALE OU VEGETALE DONT :	1 457,8	2 761,6
-	-	Division 41	huiles et graisses animales	0,1	,2
11,2	141,6	Division 42	Graisses et huiles végétales fixes, soft, brutes, raffinées ou fractionnées	1 125,4	2110,2
0,5	0,5	Division 43	Graisses et huiles végétales ou animales transformées; cires d'origine animale ou végétale; mélangés ou préparations non alimentaires de graisse ou d'huiles animales ou végétales, n.d.a	332,2	651,3
397,4	613,5	SECTION 05	PRODUITS CHIMIQUES ET PRODUITS CONNEXES, NDA DONT :	21 280,0	55 170,4
-	-	Division 51	Produits chimiques organiques	172,7	625,4
-	-	Division 52	Produits chimiques inorganiques	1 073,5	1 152,7
0,0	0,0	Division 53	Matières teignantes, tannantes et colorantes	971,9	2 740,4
-	-	Division 54	Produits médicaux ou pharmaceutiques	998,8	22 175,5
384,8	607,7	Division 55	Huiles essentielle et reïnoïdes et produits de parfumeries; produits de toilette, cirages et encaustiques et produits de nettoyage	1 071,3	4 669,5
-	-	Division 56	Engrais (à l' exclusion de ceux du groupe 272)	15 070,8	14 743,5
12,4	3,2	Division 57	Matières plastiques sous formes primaires	1 156,1	2 894,5
0,2	2,5	Division 58	Matières plastiques sous formes non primaires	355,3	966,6
-	-	Division 59	Matières et produits chimiques, n.d.a	409,7	5 202,5
1 474,8	2 407,9	SECTION 06	ARTICLES MANUFACTURES CLASSES PRINCIPALEMENT D'APRES LA MATIERE PREMIERE DONT :	47 277,8	58 665,0
116,0	118,4	Division 61	Cuir, ouvrages en cuirs, n.d.a, et pelleteries apprêtées	23,6	43,2
17,5	6,0	Division 62	Ouvrages en caoutchouc, n.d.a	740,5	17 348,9
-	-	Division 63	Ouvrages en lièges ou en bois	395,5	472,0
0,2	0,3	Division 64	Papier, carton et articles en pâte à papier, en papier ou en carton	1 282,3	3 493,1
0,3	1,4	Division 65	Fils textiles, tissus, articles confectionnés, n.d.a, et produits apparentes	1 119,4	6 091,0
838,7	1 790,5	Division 66	produits minéraux non métalliques	30 195,8	10 492,2
462,5	401,6	Division 67	fer et aciers	11 505,7	15 036,4
-	-	Division 68	Métaux non ferreux	75,6	279,2
39,5	89,8	Division 69	Ouvrages en métaux, n.d.a	1 939,4	5 409,0
809,6	1 283,6	SECTION 07	MACHINES ET MATERIEL DE TRANSPORT DONT :	5 533,3	53 520,9
3,4	92,4	Division 71	machines et matériel de production d'énergie	282,3	2 327,9
105,8	477,5	Division 72	Machines spécialisées à usages particuliers	452,4	5 748,5
-	-	Division 73	Machines et appareils pour le travail des métaux	13,1	56,7
5,8	28,5	Division 74	Machines et matériels à usage industriel général, n.d.a, et parties et pièces détachées de ces machines et matériels n.d.a	318,1	2 940,8
0,0	0,1	Division 75	Machines de bureau et machines de traitement automatique de l'information	76,0	3 998,7
2,0	4,2	Division 76	Appareils et matériels de télécommunication et d'enregistrement et de reproduction du son	224,9	5 276,2



622,5	288,5	Division 77	Machines, appareils et dispositifs électriques n.d.a, et leurs parties et pièces détachées électriques (y compris les contre parties non électriques, n.d.a, du matériel électrique ménager)	1 228,7	6 475,7
69,9	392,4	Division 78	Véhicules routiers (même à coussin d'air)	2 937,4	26 691,4
-	-	Division 79	Autre matériel de transport	0,3	5,0
446,2	1 785,3	SECTION 08	ARTICLES MANUFACTURES DIVERS DONT :	4 064,0	39 017,3
-	-	Division 81	Bâtiments préfabriqués, sanitaires, plomberie, dispositif et accessoires de chauffage et d'éclairage	79,8	382,4
19,5	42,4	Division 82	Meubles et parties et pièces détachées de meubles ; literie, matelas, sommiers, poussins et mobilier capitonné similaire	363,9	1 319,1
7,3	100,2	Division 83	articles de voyage, sac et contenant similaire	105,8	5 050,2
3,2	8,3	Division 84	Vêtements et accessoires du vêtement	610,7	4 703,5
0,2	6,9	Division 85	Chaussures	580,0	2 343,0
0,0	0,3	Division 87	Instruments et appareils spécialisés, scientifiques et de contrôle, n.d.a	245,8	6 293,4
-	-	Division 88	Appareils, matériel et articles de photographies et appareils d'optique, nda; montre et pendule	27,9	1 453,6
415,9	1 627,3	Division 89	Articles manufactures divers, nda	2 050,1	17 472,2
0,2	12 783,2	SECTION 09	MARCHANDISES NON CLASSEES AILLEURS DANS LE CTCI DONT :		
-	-	Division 93	Operations spéciales et articles spéciaux non classés par catégorie		
-	-	Division 96	monnaies (autres que les pièces d'or) n'ayant pas cours légal		
0,2	12 783,2	Division 97	or non monétaire		

**L'OBR ENGAGE
DANS LA LUTTE
CONTRE
LA CORRUPTION**



**PAS DE
TOLERANCE
AUX CORROMPUS**

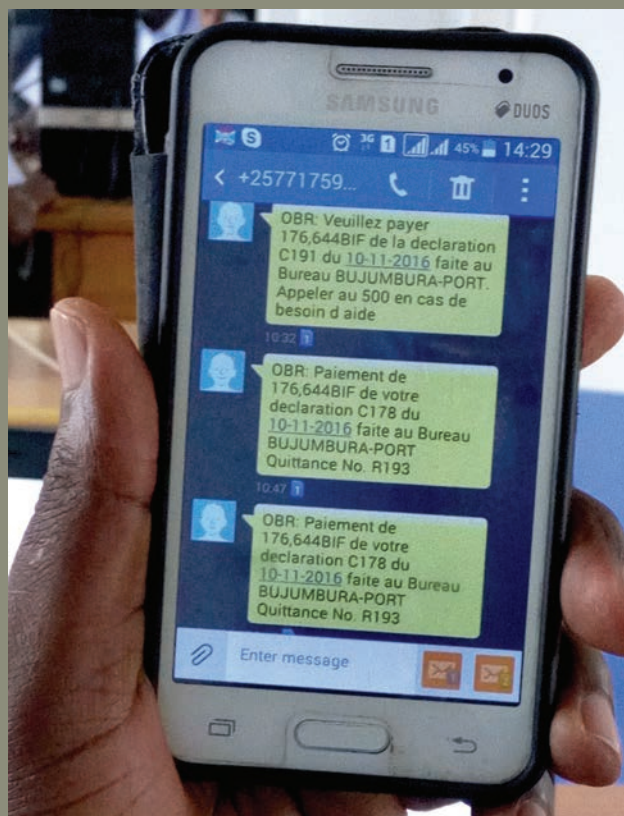




Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

**Système d'alerte instantanée
au profit des contribuables
sur leurs opérations
de dédouanement.**



**Etre informé de l'état d'avancement
de ses déclarations en douane au
moyen du système d'alerte par sms
et e-mails instantanés.**

B.P 3465 - BUJUMBURA II

Tél : (+257) 22 28 21 32

Webmail : info@obr.gov.bi

Web site : www.obr.bi

**Ufise ico ubaza
hamagara ku numero
ngufi itariha**

500